

Formulaire « première demande »

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Veuillez conserver cette page et ne pas la renvoyer avec le formulaire.
- Le présent formulaire est à utiliser pour une première demande d'aide financière pour un cycle d'études.
Le formulaire "demande subséquente" est à utiliser pour toute demande subséquente dans le même cycle d'études (1er cycle - BTS/Bachelor, 2ème cycle - Master, 3ème cycle Doctorat).
- Veuillez remplir le formulaire sur ordinateur et le déposer obligatoirement jusqu'au **30 novembre 2016**.
- Nous vous conseillons de déposer le formulaire personnellement ou de l'envoyer par recommandé avec accusé de réception. Le CEDIES n'envoie pas d'accusé de réception.
- Aucune suite ne sera donnée aux formulaires envoyés par e-mail ou par fax.
- Tous les documents fournis doivent être rédigés en luxembourgeois, français, allemand ou anglais; traduction officielle exigée pour toute autre langue (liste des traducteurs assermentés sur www.mj.public.lu).

Informations sur les différentes bourses et le prêt-étudiant

- **Bourse de base : 1.000.- € par semestre**

- **Prêt-étudiant : 3.250.- € par semestre**

Vous pouvez bénéficier de la bourse sans devoir contracter le prêt-étudiant.

- **Bourse sur critères sociaux : jusqu'à 1.900.- € par semestre**

Le revenu du ménage définit la partie attribuée sous forme de bourse. En cochant la case correspondante, la partie non allouée sous forme de bourse peut être ajoutée au prêt-étudiant.

- **Bourse de mobilité : 1.225.- € par semestre**

La bourse de mobilité vous est accordée si vous suivez des études en dehors de votre pays de résidence et y payez un loyer.

- **Bourse familiale : 250.- € par semestre**

La bourse familiale vous est accordée si d'autres enfants du ménage effectuent des études supérieures éligibles pour l'aide financière. La bourse familiale est liquidée en une seule tranche au semestre d'été.

- **Frais d'inscription : maximum 3.700.- € par année académique (50% sous forme de bourse et 50% sous forme de prêt)**

Les frais d'inscription sont pris en compte jusqu'à 3.700.- € suivant votre situation et après déduction de 100.- € ; les frais d'inscription non encore payés peuvent être rajoutés **jusqu'au 31 juillet 2017** moyennant le formulaire « Frais d'inscription ».

Informations sur l'anti-cumul

Vous devez indiquer toutes les aides financières dont vous bénéficiez dans votre pays de résidence.

Sont visés les avantages suivants :

- a) les aides financières pour études supérieures et autres aides équivalentes (bourses du CROUS, bourses régionales pour les formations sociales et paramédicales, bourses communales*, BAFöG, allocations d'études, etc.)
- b) tout autre avantage financier (allocations familiales, aides au logement, etc.)

Attention: L'étudiant doit obligatoirement faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une aide financière dans son pays de résidence et fournir la réponse officielle de l'administration compétente (positive ou négative).

Remarque:

*Ne sont pas visées les bourses basées sur le mérite ainsi que les bourses de mobilité internationale (programme Erasmus+).



Aide financière de l'Etat pour études supérieures HIVER 2016 – 2017 « première demande »

Réservé à l'administration

Référence interne

Coordonnées de l'étudiant

Numéro d'identification
au Luxembourg
(matricule):

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Nationalité(s):

Situation de
famille:

Tél.:

Adresse e-mail:

Pièces à joindre

- une pièce établissant votre identité (carte d'identité, passeport)

Uniquement pour étudiants non-résidents

- un certificat de composition de ménage récent délivré par la commune de résidence
(France : Déclaration sur l'honneur avec cachet de la mairie renseignant sur toutes les personnes faisant partie du ménage)

Adresse légale

Numéro, rue:

C.P. et localité:

Pays:

Données bancaires

Veuillez indiquer un numéro de compte courant (IBAN) au nom de l'étudiant.

- un relevé d'identité bancaire (RIB) de l'étudiant à demander auprès de la banque

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Veillez renseigner les types de bourses dont vous souhaitez bénéficier en supplément de la bourse de base.

Bourse sur critères sociaux

Souhaitez-vous obtenir la bourse sur critères sociaux? oui non

uniquement la bourse*

la bourse et le prêt*

uniquement le prêt (pas de pièces à joindre)

* Si vous cochez «uniquement la bourse» ou «la bourse et le prêt», veuillez remplir l'annexe 1 et joindre les pièces afférentes.

Bourse de mobilité

Souhaitez-vous obtenir la bourse de mobilité? oui non

Je ne dispose pas de contrat de bail (explications).

Pièces à joindre

une copie du contrat de bail /
attestation de co-location

une preuve de paiement du loyer

Frais d'inscription

Montant total à payer pour

l'année académique / semestre en cours:

Montant payé au moment de votre demande:

Je suis exonéré des frais d'inscription.

Pièces à joindre

facture et preuves de paiement
(ordre permanent non accepté)

Bourse familiale

La bourse familiale vous est accordée si d'autres enfants du ménage effectuent des études supérieures éligibles pour l'aide financière. La bourse familiale est liquidée en une seule tranche au semestre d'été.

Matricule:

Données sur vos études supérieures en cours

Vous entreprenez actuellement des études:

- à temps plein à temps partiel*
 en alternance à distance*

* si vous effectuez des études à distance ou à temps partiel veuillez indiquer le nombre d'ECTS pour lesquels vous êtes inscrit pour ce semestre

Formation: (ex: Droit, Langues, Economie,...)

Diplôme que vous préparez actuellement: (BTS, CPGE, Bachelor, Master, Doctorat,...)

En quelle année du diplôme êtes-vous inscrit pour l'année académique 2016 - 2017?

- 1e 2e 3e 4e 5e autres:

Nom complet de l'établissement:

Localité:

Pays:

Pièce à joindre

- un certificat d'inscription définitive délivré par l'établissement

Données sur vos études supérieures achevées

Diplômes obtenus	Formation	Année d'obtention

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données sur les revenus de l'étudiant

Disposez-vous de revenus durant l'année académique 2016 - 2017 ? oui non

Lieu de travail:

- Luxembourg
- étranger
- institution européenne
- institution internationale

Nature du revenu:

- salaire
- contrat d'apprentissage / de professionnalisation
- chômage
- RMG
- pension d'orphelin
- stage rémunéré
- autres:

Veillez renseigner les revenus des trois derniers mois:

mois	montant imposable

Informations supplémentaires:

- J'ai arrêté mon activité professionnelle pour commencer / reprendre des études depuis le .
- Je vais diminuer mon temps de travail pour commencer / reprendre des études à partir du .

Remarques

Pièces à joindre

les trois dernières fiches de salaire, chômage, RMG, pension d'orphelin, etc. ou le contrat de travail si aucune fiche de salaire n'est encore disponible

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Aide financière du pays de résidence

CROUS ou bourse du conseil régional (FR), BAföG (DE), allocations d'études (BE), etc.

- L'aide m'a été accordée pour un montant de bourse prêt.
- L'aide m'a été refusée.
- Je n'ai pas encore reçu de réponse.
- Je n'ai pas fait de demande.

Pièces à joindre

- la notification définitive de l'aide financière attribuable dans le pays de résidence: CROUS, bourse du conseil régional, BAföG, allocations d'études, etc.

Autres bourses du pays de résidence

Avez-vous obtenu une autre bourse pour le semestre en cours

- oui* non

- *pièce justifiant la nature et le montant de la bourse dont vous êtes bénéficiaire

Allocations familiales

Montant mensuel versé pour l'étudiant à partir du mois d'août 2016 (ne concerne pas les étudiants résidents en France ou au Luxembourg)

- une attestation récente de la caisse d'allocation familiale compétente du pays de résidence justifiant le montant mensuel perçu pour l'étudiant ou une « attestation de non-paiement ou cessation de paiement » des allocations familiales

Aides au logement (APL, ALF, ALS, etc.)

- Aucune aide au logement pour étudiants n'existe dans mon pays de résidence. (pas de pièces à joindre)
- Je suis bénéficiaire d'une aide au logement depuis le mois de 2016: montant mensuel .
- Je ne vais pas faire de demande d'aide au logement pour le semestre en cours.
- Je n'ai pas encore reçu de réponse.
- Je n'ai pas encore fait de demande.

- une attestation récente justifiant le montant mensuel des aides au logement (APL, ALF, ALS) obtenues par l'étudiant respectivement une « attestation de non-paiement ou cessation de paiement » d'aide

L'attestation doit obligatoirement être adressée au nom de l'étudiant et provenir de la Caisse d'Allocations Familiales de la région où se trouve votre adresse étudiante.

Attention

A défaut d'éléments précisant la date de début ou de cessation de paiement d'une prestation versée mensuellement (allocations familiales ou aides au logement), le Cedies procède d'office à la déduction de la prestation pour la période de 6 mois entre le 1er août 2016 et le 31 janvier 2017.

Vous pouvez, le cas échéant, introduire une demande de réévaluation de votre bourse. La demande est à formuler par écrit et doit être accompagnée d'une pièce établie par l'administration compétente, justifiant la date de début ou de cessation de paiement de la prestation en question.

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Information

Afin de faciliter et d'accélérer la procédure de traitement du dossier de l'aide financière et en conformité avec l'article 11bis de la loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures, vous autorisez le CEDIES à faire appel aux institutions de sécurité sociale afin de fournir aux services compétents du ministre toutes informations nécessaires à l'instruction des demandes d'attribution ou de prorogation de l'aide financière de l'Etat pour études supérieures. En outre, le CEDIES vous informe que les données à caractère personnel contenues dans ce formulaire sont traitées en vue d'établir des statistiques propres au CEDIES. Par ailleurs, les données sont transmises au MEN, conformément à la loi du 18 mars 2013 relative au traitement de données à caractère personnel concernant les élèves. En vertu des articles 28 et 30 de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès à vos données et, dans certains cas particuliers, d'un droit d'opposition.

Fausse déclarations

Les personnes qui ont obtenu une des aides de l'Etat sur base de déclarations qu'elles savaient inexactes ou incomplètes doivent immédiatement restituer les aides perçues et sont passibles des peines prévues à l'article 496 du code pénal.

Je déclare que les informations sont complètes et exactes.

Lieu

date

signature



Un formulaire non signé est considéré comme non avenu.

Annexe 1

Matricule:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Données concernant la bourse sur critères sociaux

A remplir si vous cochez «uniquement la bourse» ou «la bourse et le prêt».

Données sur les personnes qui contribuent à l'entretien de l'étudiant

Nom:

Prénom:

Lien de parenté avec l'étudiant:

Lieu de travail:

- Luxembourg
 étranger
 institution européenne
 institution internationale

Etat civil:

- célibataire
 marié
 pacsé

Remarque:

Nom:

Prénom:

Lien de parenté avec l'étudiant:

Lieu de travail:

- Luxembourg
 étranger
 institution européenne
 institution internationale

Etat civil:

- célibataire
 marié
 pacsé

Remarque:

Pièces à joindre

- un certificat de revenu récent établi par le Bureau d'imposition des personnes physiques compétent pour votre commune de résidence, voir www.impotsdirects.public.lu
- pour résident en France
Bureau LUXEMBOURG Y
email : pphluxy@co.etat.lu
 - pour résident en Allemagne
Bureau LUXEMBOURG Z
email : pphluxz@co.etat.lu
 - pour autres non-résidents
Bureau LUXEMBOURG X
email : pphluxx@co.etat.lu

Attention: Si le certificat de revenu indique « non imposable par voie d'assiette », veuillez également joindre tous les certificats annuels de salaire, pension, chômage, etc. de l'année 2015 établis par l'employeur, la caisse de pension, etc. du Grand-Duché de Luxembourg.

Pièces supplémentaires pour étudiants non-résidents

- l'avis d'impôt récent établi par l'administration fiscale de votre pays de résidence indiquant le montant imposable pour toute personne faisant partie du ménage et/ou qui contribue à l'entretien de l'étudiant (plusieurs certificats si le ménage n'est pas imposé collectivement)

Pièce supplémentaire pour fonctionnaires/employé(e)s d'une institution internationale ou européenne:

- un certificat annuel de 2015 établi par l'institution à l'intention du CEDIES